



DOSSIER DE REINSCRIPTION 2020-2021

Afin de ne pas compliquer le travail des bénévoles, aucun dossier ne sera traité dans l'urgence, et les dossiers INCOMPLETS ne sont pas acceptés.

- La fiche de renseignements (page 2 du dossier) de l'adhérent complétée, datée et signée
- Pour les adhérents **majeurs de nationalité étrangère**, une photocopie de la **carte de séjour**
- La Charte du joueur (page 3 du dossier) complétée, datée et signée
- La Charte du parent (page 4 du dossier) complétée, datée et signée (adhérents mineurs)
- Le Certificat médical **conforme FFHB (obligatoirement celui fourni page 6 du dossier) :**
Pour être valable, un certificat médical doit impérativement comporter :
 - **La date de l'examen**
 - **La mention « Pratique du handball en compétitions et en loisirs »**
 - **Le tampon du médecin (le code barre n'est pas un tampon identifiable par une fédération sportive)**
 - **La signature du médecin**
- L'attestation de reprise Post Confinement (page 7 du dossier)
- L'autorisation parentale (page 9 du dossier) pour les contrôles anti-dopage (elle est obligatoire mais ne concerne que la compétition à haut niveau).
- Le Règlement de la cotisation (espèce ou chèques). Nous remettre **la totalité** des chèques avec le mois indiqué au dos (encaissement en fin de mois) et l'ordre : **AS ST-CYR/FONTENAY HB78**
- Les chèques loisirs (CAF, ANCV& Mairie de Saint-Cyr)

Merci de prendre vos dispositions à l'avance pour remettre votre dossier complet dans les meilleurs délais. Comptez environ une semaine pour la saisie et la qualification de votre licence.

Les chèques ne seront encaissés que fin septembre 2020.

Si vous avez des aides CE, mairie, pass+, CAF, etc... merci d'en indiquer le montant et de faire un chèque de caution du même montant.

Celui-ci vous sera rendu à la confirmation du paiement de ces aides.



FICHE DE RENSEIGNEMENTS DE L'ADHERENT(E) - A NOUS REMETTRE
MERCI DE TOUT ECRIRE EN MAJUSCULES (INFORMATIONS RESERVEES CLUB)

Nom de Famille		Nom de jeune fille		Prénom		Date de naissance	
Ville de naissance		Dep naissance	Pays de naissance		Nationalité		
Téléphone du joueur	Adresse			Code postal	Ville		
Nom et prénom du père		Téléphone du père		Nom et prénom de la mère		Téléphone de la mère	
Email de contact (en MAJUSCULES)		@					

A remplir par l'adhérent (parents si mineur)

• Je soussigné(e), M, Mme, Mlle..... déclare ce jour, avoir pris connaissance et lu le règlement intérieur de l'AS ST-CYR/FONTENAY HB78 (consultable sur le site du club) ainsi que la charte du joueur et me conformer durant l'année sportive 2019/2020 aux articles de ce règlement.

• Autorise l'AS ST-CYR/FONTENAY HB78 à me filmer, ou me photographier de façon individuelle dans le cadre de la pratique du handball ou des événements qui s'y rattachent et à reproduire et à diffuser ces images sur les supports papiers, dvd, cd, site internet, Facebook, plaquette promotionnelle, ou journal interne du club. AUCUN DEMARCHAGE, AUCUNE PUBLICITE. Nota : Disposition concernant uniquement les photos individuelles, et non les photos collectives.

J'ACCEPTÉ

JE REFUSE

• Autorise le club à enregistrer en mon nom les informations contenues dans mon dossier d'inscription sur la nouvelle version de l'outil fédéral Gesthand afin de simplifier la gestion administrative et la validation ma licence.

J'ACCEPTÉ

JE REFUSE

Fait à :, le

Mention « Lu et approuvé » suivie des Signatures obligatoires

L'adhérent majeur ou le représentant légal :





LA CHARTE DU JOUEUR DE L'AS ST-CYR/FONTENAY HB78

Chaque licencié s'engage à respecter les règles suivantes :

A l'entraînement :

- Être ponctuel aux entraînements et prévenir l'entraîneur ou le responsable en cas d'absence
- Ne pas oublier mon matériel (ballon, gourde, tenu de sport, élastique pour les cheveux)
- Respecter mon entraîneur en écoutant et en suivant ses consignes
- Respecter mes partenaires en évitant les moqueries et en jouant avec tout le monde
- Répondre aux convocations envoyées par l'entraîneur dans un délai de 3 jours.

En compétition :

- Me conformer aux règles du jeu, et les respecter.
- Respecter les décisions de l'Arbitre et des Jeunes Arbitres.
- Respecter les décisions de mon entraîneur.
- Respecter mes partenaires et faire preuve d'un esprit d'équipe dans la victoire comme dans la défaite
- Respecter les adversaires
- Être maître de soi en toutes circonstances.
- Refuser toute forme de violence, d'antijeu et de tricherie.
- Ne dégrader en aucune façon le matériel mis à ma disposition (maillots et autres) les locaux dans lesquels j'évolue, que ce soit à domicile comme à l'extérieur. (terrain, vestiaires, tribunes,...).

Dans la vie de tous les jours :

- Participer autant que possible à la vie du club lors des événements.
- Adopter un comportement responsable. Toute attitude antisportive, agressive ou violente, qu'elle soit verbale ou physique, envers l'adversaire, l'arbitre, les managers, les spectateurs ou les coéquipiers fera l'objet de sanctions.
- Faire preuve de modération dans mes propos par écrit (Forum, Facebook, Twitter) pour ne pas dénigrer un membre ou nuire à l'image du club. Les propos contraires aux dispositions légales sont strictement interdits.
- Ne consommer ni alcool ni stupéfiants dans le cadre de la pratique du handball avant (et pendant) les matchs et entraînements, à domicile comme à l'extérieur (la 3ème mi-temps loin des jeunes)

En cas de non-respect des dispositions de la présente charte, je m'expose aux sanctions décrites par l'article 10 du Règlement Intérieur (consultable sur le site internet du club dans la rubrique **INSCRIPTION**).

Je signe la présente charte en ayant pris connaissance des sanctions qui peuvent m'être infligées en cas de non-respect de cette charte et du règlement intérieur de l'AS ST-CYR/FONTENAY HB78. Je signe la présente charte dans un esprit sportif et collectif. Je m'engage à adhérer à l'esprit du club et à respecter cette charte.

Nom & Prénom :

Signature de l'adhérent(e) ([précédée de la mention « lu et approuvé »](#))





LA CHARTE DU PARENT DE JOUEUR DE L'AS ST-CYR/FONTENAY HB78

Je soussigné(e), M., Mme, Melle....., représentant légal de.....

- Autorise mon enfant à participer à toutes les activités et déplacements organisés pendant la saison de handball, c'est-à-dire du 01 septembre 2020 au 30 Juin 2021

J'ACCEPTE

JE REFUSE

- Autorise le responsable à prendre sur avis médical en cas d'accident de l'enfant toutes mesures, éventuellement l'hospitalisation

J'ACCEPTE

JE REFUSE

- Autorise mon enfant à rentrer seul(e) à la maison (à pied, en vélo, en train) après l'entraînement.

J'ACCEPTE

JE REFUSE

- Je reconnais avoir été informé(e) que dès qu'il aura quitté l'enceinte du gymnase, mon enfant ne sera plus sous la responsabilité juridique de l'AS ST-CYR/FONTENAY HB78 et de ses entraîneurs, et qu'il retombera sous mon entière responsabilité.

De plus Chaque parent de joueur mineur s'engage à respecter les règles suivantes :

- Respecter l'éducateur, son travail et ses choix.
- Respecter les décisions des arbitres et des jeunes arbitres.
- Venir encourager mon enfant et son équipe en fonction de mes disponibilités. Les reconforter en cas de défaite.
- Ne pas donner de consignes sportives : c'est le rôle du coach, de l'entraîneur.
- Prévenir l'entraîneur ou le coach en cas d'absence.
- S'engager à répondre au message (SMS/email/papier) transmis par l'entraîneur / le club dans un délai maximum de 3 jours
- Respecter les horaires d'entraînements et de point de RDV pour les matchs.
- Être fair-play et refuser toute forme de violence ou de tricherie.
- Apporter ma contribution au bon fonctionnement du club (exemple : laver les maillots de l'équipe, après match, au moins une fois dans l'année).
- Participer de façon régulière aux transports des enfants lors des déplacements (le soutien et l'engagement des parents est indispensable pour permettre la participation de nos équipes de jeunes à leurs compétitions)

RAPPEL : Sans votre implication, il ne peut y avoir de compétitions

- Afin que l'équipe de mon enfant puisse participer aux matchs à l'extérieur, pour éviter que ce soit toujours les mêmes qui fassent les chauffeurs et pour éviter les forfaits (3 forfaits = Forfait Général et plus de 300 euros d'amende), j'accepte de véhiculer occasionnellement les jeunes sur sollicitation de l'entraîneur.

OUI

NON

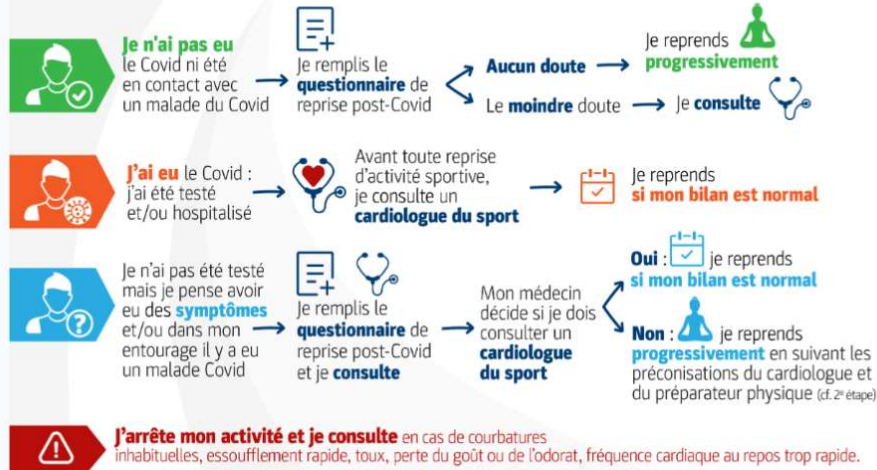
Fait à :, le

Représentant légal : Nom & Prénom :

Signature du représentant légal ([précédée de la mention « lu et approuvé »](#))



1^{re} ÉTAPE Je veux reprendre une vraie activité physique



2^e ÉTAPE J'ai eu l'aval médical



3^e ÉTAPE Je reprends une licence 2020-21

Pour l'obtention d'une licence permettant la participation aux activités compétitives et de loisirs :



Une visite médicale est **obligatoire** pour l'obtention d'un certificat d'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition ou en loisir, compte tenu des risques :

- cardio-vasculaires liés au virus lui-même
- musculo-tendino-ligamentaires dus au confinement

Rappel

La licence 2019-20 est valable jusqu'au 15 septembre 2020 (hors mutation, hors compétition).



FFHANDBALL

CERTIFICAT MÉDICAL

(Article L231-2 du code du sport)

Je soussigné(e), docteur

certifie avoir examiné ce jour M. M^{me}

né(e) le (jj/mm/aaaa) :

et n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique sportive en compétition ou en loisir.

Date (jj/mm/aaaa) :

Signature et tampon du praticien

obligatoires

Données morphologiques facultatives communiquées pour permettre une analyse globale fédérale anonymée :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffhb@ffhandball.net
94046 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ffhandball.fr

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00044 / N° APE : 9319 Z



QUESTIONNAIRE REPRISE POST CONFINEMENT



Nom :

Prénom :

Date :

Température :

Depuis le confinement puis le déconfinement :

Avez-vous consulté un médecin ?

oui non

Avez-vous bénéficié d'une téléconsultation avec un médecin ?

oui non

Avez-vous déclaré une blessure ou une maladie (sans rapport avec le Covid-19) ?

oui non

Pendant le confinement ou depuis le début du déconfinement, avez-vous présenté les signes suivants :

	Oui	Non	Survenue brutale ?	Date apparition	Durée en jours
Fièvre (+/- frissons, sueurs)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Toux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Difficulté à respirer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Douleur ou gêne thoracique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Douleurs musculaires inexplicables	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Fatigue intense	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Maux de tête inhabituels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Perte de l'odorat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Perte du goût	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Maux de gorge	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Troubles digestifs associés (diarrhée)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Eruption cutanée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Engelures (orteil ou doigt violacé)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

Avez-vous été dépisté

oui non

Si oui : date et résultat du test

positif négatif

Depuis le début du confinement puis du déconfinement, y a-t-il eu dans votre entourage proche :

Des personnes malades du Covid-19 ou suspectes de Covid-19

oui non

Avez-vous pris + de 5kg pendant le confinement ?

oui non

Avez-vous limité votre activité physique à moins de 2 fois par semaine depuis mars ?

oui non

Avez-vous ressenti au cours des efforts physiques :

Une difficulté à faire un exercice facile pour vous habituellement ?

oui non

Vous essoufflez-vous plus vite ?

oui non

Avez-vous plus de courbatures qu'avant ?

oui non

Votre fréquence cardiaque au repos est-elle plus rapide qu'avant ?

oui non

Avez-vous ressenti des palpitations ?

oui non

Comment vous sentez-vous d'un point de vue général sur une échelle de 1 à 10 ?

(0 = méforme totale et 10 = forme excellente)

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Depuis le déconfinement :

Ressentez-vous des appréhensions à la reprise sportive ?

oui non

Ressentez-vous du stress ou de l'anxiété avec le déconfinement (sur une échelle de 1 à 10) ?

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Avez-vous eu des troubles du sommeil ?

oui non

Maintenant :

Souhaitez-vous une aide ou un soutien psychologique pour la reprise, si vous avez des questions ou des appréhensions personnelles ou en rapport avec la motivation ou la performance ?

oui non

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffb@ffhandball.net
94046 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ffhandball.fr

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00044 / N° APE : 9319 Z





FFHANDBALL

SURVEILLANCE POST DÉLIVRANCE DU CACI

Votre médecin vous a délivré ce jour votre certificat d'absence de contre-indication à la pratique sportive (CACI).

Mais attention,
vous devez **arrêter immédiatement toute activité physique**
et **consulter rapidement un médecin**
devant l'apparition des **signes d'alerte suivants**

Au repos :

température > 38°
perte brutale du **goût** et / ou de l'**odorat**
fatigue anormale
courbatures invalidantes (impossibilité de se lever ou grosses difficultés à bouger)
reprise ou apparition d'une **toux** sèche

Au cours ou après un effort :

douleur dans la **poitrine**
essoufflement anormal
palpitations

NE PAS PRENDRE DE PARACÉTAMOL À TITRE PRÉVENTIF
NE PAS PRENDRE D'ANTI-INFLAMMATOIRE SANS AVIS MÉDICAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffhb@ffhandball.net
94 046 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ffhandball.fr

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00044 / N° APE : 9319 Z





FFHANDBALL

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, parent ou représentant légal du mineur ou majeur protégé, autorise l'adhésion de mon enfant à la FFHandball pour les pratiques sollicitées et dans le respect des règlements fédéraux.

En outre, si cela était nécessaire, j'autorise le transfert de mon enfant à l'hôpital par un service d'urgence (pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie.

Dans le cas où mon enfant sollicite une licence « pratiquant », notamment en compétitions :
Conformément aux dispositions de l'article R232-52 du Code du sport,

j'autorise je n'autorise pas



dans ce cas :

tout préleveur, agréé par l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) ou missionné par la Fédération internationale (IHF) ou la Fédération européenne de handball (EHF), dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur ledit enfant mineur ou le majeur protégé.

Je reconnais avoir pris connaissance que l'absence d'autorisation parentale pour le mode de prélèvement susvisé est constitutif d'un refus de soumettre mon enfant à ce contrôle antidopage et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires (au minimum 2 ans de suspension ferme pour la 1^{re} infraction)

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'adhésion à la FFHandball et les accepte.

Nom et prénom du mineur ou majeur protégé :

Nom et prénom du représentant légal :

Nom du club :

Date (jj/mm/aaaa) :

Fait à :

Signature :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Noël-Corbeau, CS 90047 | T. +33 (0)1 46 73 73 52 | ffh@handball.fr
34046 CRETEIL Cedex | F. +33 (0)1 46 73 73 00 | www.ffhandball.org
Affiliée à l'IFP (Fédération internationale de football féminin) et à l'IFHM (Fédération internationale de handball masculin)



Planning des entrainements pour la saison 2020-2021

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
GYMNASE DESCARTES (Fontenay le Fleury)			17h30-19h -11 Mixte			9h30-11h Ecole de Hand
	19h30-21h -18 Masculin			18h30-20h30 -15 Masculin		
	21h-22h30 -18 Feminin Senior Feminin					
GYMNASE LEVANT (Fontenay le Fleury)	17h30-19h -13 Feminin		<u>A confirmer</u>			
	19h-20h Gardien					
GYMNASE J.MACE (Saint Cyr L'Ecole)			18h30-20h30 -15 Feminin		19h-20h30 -18 Masculin	
					20h30-22h15 Senior M	
GYMNASE G.PHILIPPE (Saint Cyr L'Ecole)	17h30-19h -11 Mixte	17h30-19h -13 Masculin		17h30-19h -13 Masculin	17h30-19h -13 Feminin	
	19h-20h15 -15 Feminin	19h-20h30 -15 Masculin		19h-20h30 -18 Feminin Senior Feminin		
		20h30-22h15 Senior M		20h30-22h15 LOISIR		

Le site internet du club : <http://asscfhb78.kalisport.com/>

Les joueurs seniors ou Loisirs s'engagent en s'inscrivant à donner 5 créneaux de 2 heures au club sur l'année pour réaliser des tables de marques lors des matchs à domicile d'autres équipes du Club. Les créneaux seront à choisir au moment de l'inscription. Leur utilisation ou non sera confirmée en cours d'année en fonction du calendrier des matchs.

FREQUENCE DES COMPETITIONS :

CATEGORIE	Nombre de matchs	CATEGORIE	Nombre de matchs
Ecole de Hand	Environ 8 (tournois)	Moins de 18 F / M	Environ 20
Moins de 11 F / M	Environ 15	Seniors M	Environ 20
Moins de 13 F / M	Environ 20	Loisirs	Environ 15
Moins de 15 F / M	Environ 20		



L'ÉQUIPEMENT (OBLIGATOIRE POUR LES ENTRAÎNEMENTS ET MATCHS) :

Afin de pratiquer le handball, chaque adhérent(e) doit arriver au gymnase avec, dans son sac de sport :

- Une paire de baskets **qui ne servira que pour le handball, dans le gymnase,**
- Une gourde (*pleine d'eau pour gagner du temps*),
- Une tenue permettant la pratique du sport (survêtement ou short) pour les entrainements,
- Change, serviette, gel douche et tout le nécessaire de toilette (pour les matchs le week-end),
- Un ballon (**obligatoire**) et sous la responsabilité de l'adhérent (le marquer pour l'identifier)
- De quoi s'attacher les cheveux en cas de cheveux longs

CATEGORIES	ANNEES DE NAISSANCE	TAILLE DE BALLON
- 11 M/F	Nés en 2010/2011	Taille 0
- 13 M/F	Nés en 2008/2009	Taille 1
- 15 M/F	Nés en 2006/2007	Taille 2 (Garçons) / 1 (Filles)
- 18 M/F	Nés en 2003/2004/2005	Taille 3 (Garçons) / 2 (Filles)
+ 16 M/F	Nés en 2004 et avant	Taille 3 (Garçons) / 2 (Filles)

Concernant le matériel et l'équipement, nous avons un partenariat avec la boutique

LE VESTIAIRE (20% de remise pour les membres et futurs adhérents du club) :

Hand-Expert / Le Vestiaire

17 Rue des Tilleuls,
78960 Voisins-le-Bretonneux
Téléphone : 01 34 62 29 64





FICHE D'INFORMATIONS A CONSERVER PAR L'ADHERENT

LES COTISATIONS (elles comprennent l'adhésion FFHB + assurance individuelle MMA + adhésion club)

CATEGORIES	ANNEES DE NAISSANCE	INSCRIPTION avant le 31/07/2020	INSCRIPTION après le 31/07/2020
- 9 M/F	Nés en 2012/2013/2014	120€	140€
- 11 M/F	Nés en 2010/2011	140€	165€
- 13 M/F	Nés en 2008/2009	140€	165€
- 15 M/F	Nés en 2006/2007	150€	175€
- 18 M/F	Nés en 2003/2004/2005	170€	190€
+ 16 M/F	Nés en 2004 et avant	170€	200€
Loisirs	18 ans et +	130€	150€

COMMENT PAYER ? *Pour cela le club accepte plusieurs solutions :*

LES CHEQUES ASSOCIATIFS DE LA MAIRIE DE SAINT-CYR (anciennement QUOTIENT FAMILIAL)

Pour les Saint-Cyriens, la municipalité propose des chèques associatifs, qui dépendent des revenus. Vous devez aller les récupérer à la Mairie ou lors du forum des associations. Il vous suffit ensuite de nous les remettre. Ils seront déduits du montant à payer.

LE PASS + : Tous les collégiens domiciliés et/ou scolarisés dans les Yvelines ou les Hauts-de-Seine - Les jeunes de 12-16 ans domiciliés dans les Yvelines ou les Hauts-de-Seine accueillis dans des établissements spécialisés (IME, IMPRO...) : entre 20€ et 80€ de réduction possible.

LES CHEQUES ANCV : **Nous prenons uniquement les Coupons Sports et Chèques Vacances ANCV** (en cours de validité). Nous ne pouvons pas accepter de chèques d'autres organismes, car nous ne sommes pas conventionnés.

LA PARTICIPATION CAF

Seuls les Chèques Loisirs de la CAF en cours de validité et au nom de l'enfant sont acceptés. Il suffit de nous les remettre avec le dossier d'inscription. Ils seront déduits du montant à payer.

REDUCTION FAMILLE NOMBREUSE

Vous pouvez bénéficier de 5€ de réduction à partir de la 2ème licence (et les suivantes) pour les personnes d'une même famille vivant dans le même foyer. Pour bénéficier de cette remise, il faut impérativement rendre tous les dossiers d'inscription en même temps et en le précisant.

FACILITES DE PAIEMENT

Les licences peuvent être réglées en plusieurs mensualités (échelonnement des paiements entre septembre et janvier). Indiquer au dos de chaque chèque le mois à la fin duquel il doit être encaissé.

ATTENTION : Le premier chèque sera toujours encaissé à la fin du mois en cours. Un dossier ne sera pas considéré complet sans la totalité des chèques. **Ordre de tous les chèques : AS ST-CYR/FONTENAY HB78**

ATTESTATION DE PAIEMENT POUR PRISE EN CHARGE PAR LES COMITES D'ENTREPRISES

Cochez la case correspondante dans la fiche de renseignements pour recevoir l'attestation par mail (une fois qualifié).